Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 82 (1956)
Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

82e année 22 décembre 1956 N° 26

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Abonnements:
Suisse: 1 an, 26 francs
Etranger: 30 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 22 francs
Etranger: 27 francs
Prix du numéro: Fr. 1.60
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande » N° II. 57 75, à Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnements, changements d'adresse, expédition à **Imprimerie La Concorde, Terreaux 31, Lausanne**

Rédaction
et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475
Administration de la S.A. du Bulletin Technique
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Paraissant tous les quinze jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. H. Gicot, ingénieur; M. Waeber, architecte — Vaud: MM. A. Gardel, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. Cl. Grosgurin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. G. de Kalbermatten, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr.	264.—
1/2 »	»	134.40
1/4 »	»	67.20
1/8 »	»	33.60

Annonces Suisses S. A. (ASSA)

Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Ponts et estacades de blondins*, par J.-L. Perrenoud, ingénieur en chef de la S. A. C. Zschokke, Döttingen, et W. Schibler, ingénieur E.P.F., Zurich. — Divers : *Création de l'Association suisse pour l'automatisme.* — Nécrologie : *Marc d'Espine.* — Les Congrès : *Comité suisse de l'éclairage.* — Bibliographie. — Carnet des concours. — Service de placement. — Documentation générale. — Documentation du batiment. — Informations diverses.

PONTS ET ESTACADES DE BLONDINS

par J.-L. PERRENOUD, ingénieur en chef de la S.A. C. Zschokke, Döttingen
et W. SCHIBLER, ingénieur E.P.F., Zurich

La construction des grands barrages pour les bassins d'accumulation des usines hydro-électriques nécessite une installation importante et bien étudiée. La mise en place du béton est l'un des problèmes principaux de l'organisation du chantier. Le blondin mobile, soit parallèle soit radial, a souvent été utilisé lors de travaux récents pour le transport des matériaux de construction (béton, coffrages, etc.) à leur emplacement définitif.

La figure 1 représente schématiquement l'installation des blondins d'un chantier de barrage (Mauvoisin). Trois blondins du type radial balaient entièrement l'aire du futur barrage ; les points fixes avec les treuils se trouvent sur la rive gauche, la voie de roulement des chariots mobiles d'ancrage sur la rive droite. L'implantation d'une telle installation dépend surtout des conditions topographiques et l'on cherchera évidemment à obtenir une solution économique. Dans un terrain irrégulier ou fortement incliné, on pourra réduire les travaux d'excavation du rocher en éloignant, sur une partie du trajet, la voie de roulement du terrain, c'est-à-dire en prévoyant des ponts. L'avantage de la construction métallique pour l'exécution de ces ponts n'est pas seulement d'ordre économique. Le montage s'effectue très rapidement dès que la charpente est à pied d'œuvre, fait appréciable pour un chantier de haute montagne ouvert cinq à sept mois par an. Le démontage des ponts, après l'achèvement du barrage, est très simple et permet la remise en état des lieux telle que la souhaitent tous les amis de la nature. La possibilité du réemploi des fers est aussi un facteur à ne pas négliger.

Au cours de ces dernières années, un certain nombre de voies de roulement furent réalisées partiellement ou entièrement en charpente métallique. Il s'agit d'ouvrages assez importants et nous nous proposons d'en décrire quelques-uns : l'estacade de Sambuco, les ponts de Mauvoisin et l'estacade de Moiry.

La prédominance des efforts horizontaux dus à la traction des câbles porteurs caractérise ces constructions dont les éléments principaux sont : les voies de roulement horizontales et verticales, les colonnes, les entretoises et les tirants capables de transmettre les efforts de traction aux ancrages. Ces derniers furent réalisés, dans les trois cas nous intéressant, au moyen de câbles d'acier précontraints scellés profondément